Équipier de seconde intervention (ESI)

Public visé et Pré requis de la formation : Agent de sécurité incendie, Équipiers de Première Intervention Être médicalement apte au port de l'ARI
Durée : 1 jours
Heures : 7 h
Nombre maximum de places par session : 10
Prix : 145 € / pers.

Approfondissez vos connaissances en lutte contre l'incendie et participez aux interventions d'urgence.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de : Intervenir sur l'ensemble du site Effectuer une opération de reconnaissance et de sauvetage dans une atmosphère polluée et toxique Agir efficacement en équipe lors d'un début d'incendie Apporter une assistance aux sapeurs-pompiers par la connaissance des lieux

SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques.

QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur expérimenté sur la formation incendie, ARI

ÉVALUATION

Étude de cas pendant la formation Mises en situations QCM d'évaluation des connaissances acquises

Contenu pédagogique

1ère partie:

- Révision des connaissances de base
- Rôle et missions de l’ESI
- Alarme – alerte
- La marche générale des opérations
- Législation et réglementation
- Management

2ème partie :

- Étude de l’Appareil Respiratoire Isolant (ARI)
- Les installations fixes d’extinction
- Initiation au port de l’ARI
- Exercice en atmosphère enfumée
- Initiation à la mise en œuvre des moyens de secours (RIA, établissements de lances, pièces de jonction)

3ème partie :

- Démonstration pratique relative à la gestion de la ventilation
- Reconnaissances à effectuer lors d’un incendie
- Parcours de santé avec ARI
- Exercices combinés